

28.02.2016 - 18:58 Uhr

Le Non à l'initiative de mise en oeuvre : un signal positif qu'il faudra maintenir!

Bern (ots) -

Le rejet de l'initiative de mise en oeuvre signe une victoire essentielle pour les droits démocratiques et la sécurité autant juridique que sociale, mais constitue une mise en garde pour l'avenir. Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, salue le résultat sortit des urnes ce 28 février 2016 qui démontre que les citoyens ne souhaitent pas des initiatives anti-démocratiques et préjudiciables pour toute la population.

Les dernières semaines auront été déterminantes pour un revirement dans les sondages annonçant d'abord une majorité favorable à l'initiative et ensuite un glissement progressif vers un refus net. Le travail de campagne et d'information auront joué un rôle important pour inciter à voter NON et faire comprendre les véritables enjeux de cette initiative formulée de manière mensongère.

Ce travail d'information et de mobilisation reste primordial pour les années à venir, car si le NON est certes salvateur, il n'était pas gagné d'avance. Or, ce genre d'initiative dangereuse risque de refaire surface dans les années à venir et semble être un nouvel outil inventé pour déstabiliser le système politique actuel basé sur l'Etat de droit. À l'avenir, il reste essentiel de respecter les principes fondamentaux du droit applicables à tous les justiciables et garantis par les traités et Conventions ratifiées par la Suisse. Il est également nécessaire de ne pas bloquer davantage le développement économique en s'opposant à l'Accord sur la libre circulation des personnes et en freinant l'intégration des personnes résidant en Suisse depuis de nombreuses années. Selon Travail.Suisse, il reste donc encore des efforts d'information à fournir pour éviter que de nouvelles initiatives tentent d'affaiblir les conditions de travail de tous les travailleurs et travailleuses.

Non à l'initiative « Pour l'égalité fiscale du mariage ! »

Travail.Suisse se réjouit que le souverain ait dit non à l'initiative sur le couple et la famille qui aurait provoqué des baisses d'impôts coûteuses. L'initiative aurait réduit les prestations de service public pour la grande majorité des citoyens et citoyennes ou aurait fait augmenter les taxes ou impôts qu'ils paient. Dans l'AVS, ce sont les prestations supplémentaires actuelles pour les couples qui auraient été mises sous pression (rente de veuve, suppléments pour rentes de veuf-ve, libération des cotisations). La voie est désormais libre pour une réforme qui élimine l'inégalisté de traitement fiscale par un nouvel aménagement non discriminatoire des taux d'imposition et qu'il faut réaliser sans pertes fiscales. Dans l'AVS, on peut discuter d'un déplafonnement des rentes mais sans devoir démanteler les prestations existantes.

Initiative « pas de spéculation sur les denrées alimentaires »

Travail.Suisse regrette le rejet de cette initiative. Car la spéculation joue un rôle dans les fortes variations des prix des produits agricoles, au détriment des populations les plus pauvres. L'initiative aurait apporté une contribution concrète pour lutter contre la faim ou la malnutrition dans le monde. Les moyens mis à disposition par les milieux économiques dans la campagne pour faire croire que l'initiative conduirait à des pertes d'emplois importantes, a fortement influencé la décision du peuple suisse. Pourtant, en interdisant uniquement les contrats spéculatifs, l'initiative n'aurait eu qu'un très faible impact sur les activités de négoce du secteur des matières premières en Suisse et donc sur les emplois.

Contact:

Adrian Wüthrich, Président Travail.Suisse, Tel. 079 287 04 93

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100784554> abgerufen werden.